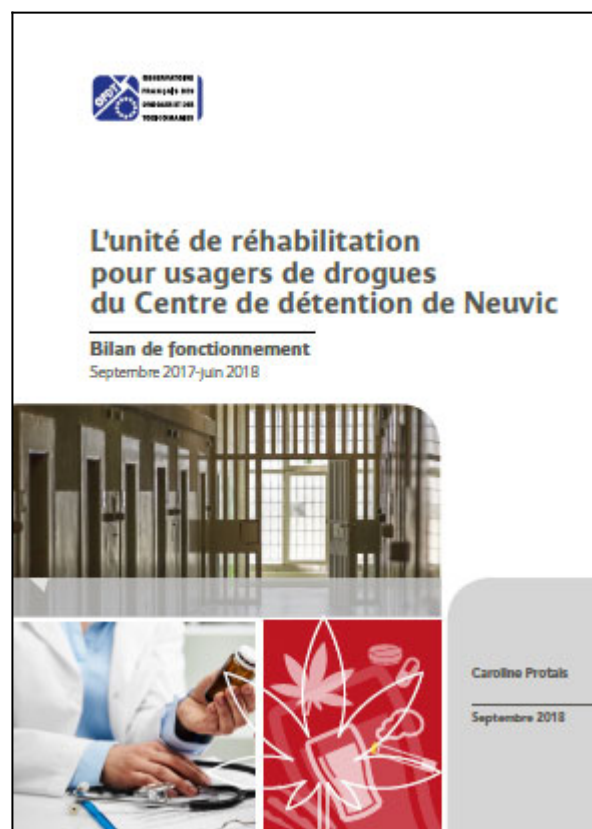


L'Unité de réhabilitation pour usagers de drogues du Centre de détention de Neuvic



OFDT, 140 p.

Septembre 2018

L'Unité de réhabilitation pour usagers de drogues (URUD) du Centre de détention de Neuvic est un programme expérimental associant le CEID de Bordeaux, l'ARS de Nouvelle Aquitaine et la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux (DISP). Il propose une adaptation du modèle des communautés thérapeutiques au contexte carcéral. Il s'inscrit également dans les objectifs du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 qui fixe comme axe prioritaire la lutte contre la délinquance en lien avec la consommation excessive d'alcool ou de stupéfiants.

Faisant figure d'exception depuis la loi de 1994 actant une séparation entre les prérogatives thérapeutiques et pénales en contexte carcéral, ce programme poursuit donc un double objectif. Il offre aux détenus présentant des conduites addictives particulièrement motivés un cadre leur permettant un arrêt total de la consommation et un travail thérapeutique « en profondeur », pour augmenter les chances de réadaptation sociale, mais aussi diminuer les risques de récurrence d'actes en lien avec la consommation de produits.

Dans la convention cadre portant création du dispositif, il est indiqué que l'URUD doit faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative. En janvier 2017, la DAP a saisi l'OFDT pour réaliser un bilan de fonctionnement quelques mois après l'ouverture. Cette démarche est censée permettre une

étude d'impact postérieure, reposant sur une stabilisation préalable du dispositif prenant acte des constats posés dans ce premier bilan.

Auteur : Caroline Protais

▶▶▶ [Télécharger le rapport en PDF \(6,7 Mo\)](#)